



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 028 • 2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 29 avril 2008

Président

M. Steven Blaney

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des langues officielles

Le mardi 29 avril 2008

•(0905)

[Français]

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.)): Bonjour à tous. M. Blaney ne peut pas être ici ce matin. C'est donc moi qui aurai le plaisir de présider cette réunion. Je vois que M. Godin est enchanté de la chose.

Avant de présenter nos témoins, j'aimerais aborder deux questions qui ont été soulevées par le greffier. D'abord, on vous invite à suggérer, avant le 6 mai, des témoins pour la rencontre portant sur les institutions postsecondaires. Ensuite, le greffier a besoin d'une précision, et j'aimerais régler cette question tout de suite, avant d'entreprendre les discussions avec les témoins.

Il s'agit de l'exemption. D'après ce que j'ai compris, certaines personnes sont exemptées après avoir passé un test. Elles n'ont plus à poursuivre leur formation ou à passer d'autres tests. Même si ces personnes cessent d'étudier la langue ou de se perfectionner, elles ne sont plus assujetties à ce type de contrôles. C'est ce que nous voulions analyser. Je ne sais pas si le greffier veut poser une question plus précise. Est-ce la façon dont tout le monde a compris la chose?

M. Daniel Petit (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Une personne peut être compétente, mais ne pas connaître les deux langues.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Je pense qu'on parle ici du niveau que doit atteindre une personne sur le plan linguistique pour être exemptée à l'avenir des tests et de la formation dans sa deuxième langue.

M. Daniel Petit: Je pensais qu'on parlait de la compétence, abstraction faite de la langue.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Non, il s'agit de la langue.

M. Daniel Petit: Alors, quelque chose ne fonctionne pas dans cette question.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): On est dans un contexte linguistique.

Monsieur Godin.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le président, à mon avis, le système actuel prévoit que les gens passent un test et, si le résultat est suffisamment élevé, ils sont exemptés jusqu'à la fin de leurs jours. Je pense que nous voulions nous pencher sur le niveau nécessaire pour obtenir cette exemption. Parmi les gens qui ont passé le test, certains se disent très contents de ne plus avoir besoin de parler l'autre langue ou de passer des tests. C'est courant.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Donc, nous voulons savoir ce qu'on demande de ces personnes pour qu'elles obtiennent une exemption. Il faut considérer la question dans son ensemble. Je pense qu'on doit l'aborder de façon très large. Des personnes vont passer un test au début et, si elles réussissent, elles sont exemptées.

Monsieur Lebel.

M. Denis Lebel (Roberval—Lac-Saint-Jean, PCC): Monsieur le président, il y a aussi le cas des gens qui, à un moment donné, ont accès à un poste et à qui on demande de suivre un certain perfectionnement. J'ai eu connaissance de cas de fonctionnaires fédéraux ayant accès à un poste, entre autres au Québec, qui étaient obligés de se perfectionner en anglais. Il faudrait voir quel niveau ils doivent atteindre en anglais pour conserver le poste. Ce sont des questions qu'il faut se poser.

•(0910)

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): C'est bien. Je pense qu'on va examiner la question dans son ensemble.

Monsieur Godin.

M. Yvon Godin: Je ne sais pas si le moment serait approprié pour aborder la question suivante ou s'il serait préférable de le faire dans le cadre d'une autre étude. D'après ce qu'on m'a dit, chez nous, dans un édifice du gouvernement fédéral où travaillent 550 personnes environ, les anglophones peuvent suivre des cours de français pendant les heures de travail, mais les francophones qui veulent améliorer leur anglais n'ont pas droit à la même chose. S'ils veulent suivre une formation, ils doivent le faire le soir, par eux-mêmes.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Monsieur Godin, c'est une autre question intéressante, mais dans le cas présent, on parle précisément de l'exemption. Est-ce que ça va?

[Traduction]

Est-ce clair pour tout le monde?

[Français]

M. Raymond Gravel (Repentigny, BQ): Cela s'applique-t-il aux juges de la Cour suprême, au juge unilingue anglophone qui a été nommé?

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Je dirais que ça s'applique à tous les juges, sans exception. C'est un aspect pertinent, comme on l'a aussi vu aux nouvelles, hier.

Monsieur Petit.

M. Daniel Petit: L'accès à la justice ne s'obtient pas uniquement parce qu'un juge est bilingue. C'est beaucoup plus vaste. Il faut qu'on s'entende bien. Je n'ai pas besoin d'un juge bilingue pour avoir accès à la justice. Je peux avoir un juge unilingue et avoir accès à la justice. Je veux savoir de quoi on parle.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): On examine le sujet du point de vue des langues officielles, puisque c'est ce dont on traite au Comité permanent des langues officielles.

M. Daniel Petit: Donc, ce n'est pas uniquement l'accès à la justice. C'est le bilinguisme du...

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Non. Ça, on en traite au sein du Comité de la justice. Exactement. Il s'agit de l'accès à la justice dans sa langue. Par exemple, pour les francophones hors Québec, ou pour les anglophones au Québec, est-il possible d'avoir accès à la justice dans leur langue? C'est l'élément linguistique de l'accès à la justice qui nous intéresse et qui nous préoccupe à ce comité.

M. Daniel Petit: Au Québec, on peut avoir des juges bilingues, mais ne pas avoir accès à la justice. Ça dépend.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Je suis d'accord avec vous, mais c'est une autre question, monsieur Petit.

M. Daniel Petit: D'accord. Mais est-ce qu'on s'entend bien sur ce qu'on va étudier?

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): C'est l'accès à la justice dans la langue de son choix ou dans les deux langues officielles.

M. Daniel Petit: D'accord. J'ai soumis des noms de témoins, je crois.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Est-ce que ça va?

[Traduction]

Ça va? Ça va pour tout le monde? Vous êtes tous satisfaits? On peut continuer?

Nous vous remercions de votre patience.

Monsieur Furlong et Madame Bolduc, je vous souhaite la bienvenue ici aujourd'hui. Merci d'être venus.

[Français]

Merci beaucoup. Alors, on va accorder 10 minutes à nos témoins et poursuivre ensuite avec les questions.

Monsieur Furlong.

[Traduction]

M. John Furlong (directeur général, Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver): Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité. Je suis ravi d'être ici avec vous ce matin, accompagné de ma collègue, Francine Bolduc. Nous avons hâte d'entamer notre discussion avec vous.

Je dirai d'abord qu'il est toujours agréable de venir ici et de voir le soutien accordé par tous les partis aux Jeux olympiques et paralympiques. Nous en sommes ravis.

Cela dit, je vais vous décrire l'histoire des événements afin que vous puissiez mieux comprendre notre situation actuelle.

Comme vous le savez peut-être, les engagements en matière de langues officielles pour les Jeux de Vancouver 2010 découlent d'un document, soit l'entente multipartite conclue par toutes les parties ayant participé à la mise en candidature de Vancouver pour les Jeux olympiques il y a déjà plusieurs années. L'entente multipartite est le

fruit du travail d'un employé de Patrimoine canadien. On avait convenu d'élaborer ce document bien avant que les Jeux ne soient organisés, et il vise de nombreux domaines, y compris les questions linguistiques.

L'entente précise clairement les obligations du comité organisateur en matière de langues officielles. Aujourd'hui, je vais vous dire que nous dépassons de loin les obligations prévues, et je vais revenir sur cet aspect un peu plus tard.

Tout d'abord, lorsque les Jeux nous ont été attribués, nous n'étions qu'une toute petite organisation disposant de peu de ressources. Depuis, nous avons grandi, bien sûr. Nous sommes maintenant une grande organisation, qui compte un effectif de 900 personnes; d'ici 2010, nous disposerons de quelque 50 000 personnes, dont des bénévoles provenant de partout au pays et même d'ailleurs.

Au début de notre existence, nous avons reçu des employés de Patrimoine canadien qui nous ont fait part de leur grande préoccupation quant à notre capacité et notre volonté de respecter les obligations prévues dans l'entente multipartite. Si ces personnes étaient présentes ici aujourd'hui, elles vous diraient probablement que nous avons dépassé de loin ces obligations et que nous tentons d'atteindre un niveau de performance inégalé dans l'histoire des Jeux olympiques et des Jeux paralympiques. Nous faisons notre possible non seulement pour respecter nos engagements, mais aussi pour profiter des Jeux olympiques et des Jeux paralympiques pour célébrer la dualité du Canada.

L'entente formelle conclue par le comité organisateur et ses divers partenaires, dont le gouvernement du Canada, est la première entente du genre de toute l'histoire olympique. À l'époque, elle visait surtout à garantir que nous respections nos obligations, mais je crois que ce qui sous-tend l'entente, c'est notre volonté de profiter de l'occasion offerte par les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques pour mettre en valeur la dualité linguistique particulière du Canada de la façon la plus grandiose possible, tout particulièrement lorsque le monde entier aura le regard tourné vers nous. Environ 3,5 milliards de personnes du monde entier regarderont les jeux.

Pour nous, il n'est pas seulement question de langue, mais ce que représente la dualité linguistique. Dès le départ — et il le fallait sinon nous risquions d'échouer — nous avons essayé d'intégrer les langues officielles à la culture organisationnelle de Vancouver 2010. Nos plans stratégiques prévoient un engagement en matière de langues officielles. Cet engagement vise chaque division, chaque service, chaque fonction du comité organisateur. Quel que soit le plan opérationnel — et comme vous pouvez l'imaginer, le comité organisateur des Jeux de 2010 est l'une des organisations les plus complexes du pays — vous verrez que chaque division et service s'est engagé à l'égard des langues officielles. Cela fait partie intégrante de nos activités.

Pour vous dire franchement, si nous nous étions contents de respecter les obligations de base, je crois que nous aurions sous-exploité l'occasion qui nous était offerte. Nous n'aurions pas saisi la chance de mettre en valeur la dualité linguistique de notre pays. Nous voulons bien sûr faire un excellent travail, mais nous voulons également donner l'exemple pour les jeux futurs. On nous a dit clairement que dans le passé, les comités organisateurs d'autres pays n'ont pas brillé dans ce domaine; c'est la raison pour laquelle les attentes à notre égard sont plutôt élevées. Nous visons l'excellence dans la mesure du possible. Nous déployons tous les efforts pour surpasser les attentes.

• (0915)

Je vous dirais que si jamais quelqu'un était insatisfait du rendement du comité organisateur, ce serait parce que nous aurions commis une erreur, et non par manque de volonté. Notre engagement est ferme et je vais vous en fournir des exemples.

Nous entretenons des rapports très positifs avec les communautés francophones du Canada. Nous nous sommes rendus dans chaque province et territoire. Nous rencontrons régulièrement ces communautés, et je crois que si elles étaient ici aujourd'hui, elles confirmeraient la qualité de nos rapports. Tout comme nous, elles perçoivent les occasions qui se présentent.

Nous avons d'excellents rapports avec le gouvernement du Canada, le commissaire aux langues officielles et Patrimoine canadien. Nous avons comparu devant le comité sénatorial et je crois qu'il est très satisfait de notre performance jusqu'à maintenant.

Un quart des employés du comité organisateur des Jeux de 2010 parlent couramment les deux langues officielles, et il faut se rappeler que nous sommes à Vancouver et bien loin d'Ottawa. Ce chiffre est beaucoup plus élevé que la moyenne des entreprises locales. Nous avons fait des pieds et des mains pour nous doter de cette capacité. C'est vrai notamment pour les services du comité qui jouent un rôle critique dans nos efforts de rayonnement. Donc nous dépassons largement la moyenne.

Nous offrons depuis des années déjà des cours de français à nos employés et à nos bénévoles. Certains employés se portent volontaires pour donner des cours de français tous les jours. Je peux vous affirmer que quelque 7 000 candidats pour notre programme de bénévoles parlent couramment français, ce qui est très prometteur. Nous sommes d'avis que d'ici le début des jeux, nous serons en mesure d'offrir d'excellents services aux personnes qui en auront besoin. Nous serons en mesure de satisfaire aux obligations.

Nous nous sommes efforcés de faire vivre cet esprit dans la programmation culturelle des Jeux de 2010. Nous travaillons avec la communauté francophone afin d'incorporer cet esprit à l'Olympiade culturelle. Cette année, lorsque nous avons lancé l'Olympiade culturelle, qui se déroulera sur trois ans et prendra fin en 2010, nous avons mis à l'affiche des artistes francophones ainsi qu'une vedette internationale lors de la cérémonie d'ouverture à Vancouver. Tout le monde trouvait que c'était un début prometteur et un grand succès.

Nous n'éprouverons aucune difficulté à respecter nos obligations en matière de signalisation. Toute la signalisation sera bilingue; d'ailleurs elle l'est déjà. Nous diffusons tous nos communiqués et nos documents dans les deux langues. Notre rendement est-il parfait? Bien sûr que non, mais nous faisons notre possible pour accroître nos compétences ainsi que notre expertise afin que notre rendement soit exemplaire et source de fierté.

Bon nombre de nos commanditaires nationaux mènent leurs activités dans les deux langues tous les jours. Ce n'est pas le cas de

tous les commanditaires cependant, et dans la mesure du possible nous les encourageons à respecter le même engagement.

Il y a déjà plusieurs années, des personnes ici à Ottawa nous ont fait part de leurs préoccupations à l'égard de l'aéroport, c'est-à-dire ce qui se passerait lorsque les personnes atterrieraient à Vancouver et ce qu'elles ressentiraient à leur arrivée. Il y a très longtemps, avant même que l'on commence à penser aux langues officielles et à nos obligations dans ce domaine, nous avons conclu que l'aéroport occupait une place critique pour les jeux. C'est vrai pour bien des raisons: c'est l'endroit où atterrissent les gens, où ils se font leurs premières impressions, où ils ont un avant-goût de leur aventure. Il y a plusieurs années, nous avons choisi de faire de l'aéroport international de Vancouver non seulement une installation que nous allions occuper et utiliser durant les jeux, mais également un partenaire à part entière. L'aéroport est un commanditaire de troisième niveau des jeux.

Lorsque vous atterrirez à l'aéroport international de Vancouver, vous vous retrouverez dans une installation olympique. Vous aurez l'impression d'être au cœur des Jeux olympiques. Vous serez accueillis par une signalisation bilingue, par des annonces dans les deux langues. Il y aura des bénévoles et des employés qui parleront couramment les deux langues. Les gens comprendront qu'ils sont au Canada, où la dualité linguistique est présente. Ce sera très impressionnant, et nos efforts vont déjà dans ce sens. Notre partenaire s'avère être un champion. C'est une occasion extraordinaire de montrer ce qu'on peut accomplir lorsqu'on travaille avec un bon partenaire qui partage la même passion.

• (0920)

Donc nous avons fait de très bons progrès qui nous ont valu une reconnaissance internationale, mais il nous reste encore de nombreux défis à relever. Notre tâche est colossale. Nous augmentons évidemment notre capacité au fur et à mesure que nous avançons. La plupart de nos activités sont financées par nos commanditaires, car nous ne disposons pas d'un financement distinct dans ce domaine. Nous essayons donc de trouver des moyens novateurs et d'accroître notre capacité afin d'offrir une excellente performance.

Nous nous attendons à rendre des comptes, et nous sommes redevables. Nous recevons régulièrement des critiques. Mais dans l'ensemble, au cours des trois dernières années, nous sommes passés d'une position de départ plutôt difficile et sommes arrivés à un point où nous dépassons les attentes. Nous sommes maintenant bien placés pour faire un travail spectaculaire et faire honneur au pays, pour que tous aient le sentiment de vivre un des plus beaux moments. Nous faisons tout notre possible pour réaliser cet objectif.

Nous sommes fiers des progrès réalisés. Il reste encore du pain sur la planche, et toute aide d'un partenaire ou d'une autre entité est bien sûr la bienvenue. Aujourd'hui, nous sommes bien placés pour égaler le plus haut niveau de performance de tous les comités organisateurs de l'histoire olympique.

Je serais heureux de répondre à toute question et de réagir à vos idées et à vos observations.

Merci, monsieur le président.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Merci beaucoup, monsieur Furlong.

Nous commencerons le premier tour de sept minutes avec M. D'Amours.

[Français]

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'être devant nous aujourd'hui. Il est certain que vous avez mentionné des choses importantes au sujet du bilinguisme, et que l'on doit s'assurer d'offrir des services bilingues au sein du comité organisateur. Par contre, j'ai quelques questions pour vous.

Vous comprendrez qu'étant du Nouveau-Brunswick, la question du bilinguisme est très importante pour moi. Vous avez mentionné certains éléments, monsieur Furlong. Par exemple, vous avez dit que vous aviez de bonnes relations avec la communauté francophone de la Colombie-Britannique. Par contre, avoir de bonnes relations est une chose, mais j'aimerais savoir quel est l'engagement direct de la communauté francophone de la Colombie-Britannique au sein du comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010?

• (0925)

[Traduction]

M. John Furlong: Je vais vous répondre en premier, et je céderai ensuite la parole à ma collègue.

Tout d'abord, les rapports sont positifs. Nous entretenons un dialogue continu avec la communauté. Elle participe sur une base hebdomadaire et presque quotidienne à notre travail.

Je vais demander à Francine de vous fournir de plus amples détails.

[Français]

Mme Francine Bolduc (directrice des programmes, Ressources humaines et langues officielles, Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver): Tout d'abord, nous avons signé un accord de collaboration avec la Fondation dialogue et la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, en novembre 2006. Ce n'est pas seulement un accord écrit. On organise aussi des rencontres trimestrielles et on traite de dossiers spécifiques au sujet desquels la communauté francophone pourrait vraiment nous aider: les domaines culturel, éducationnel, les bénévoles et des choses comme celles-là. On travaille donc ensemble à ces différents dossiers et projets, et on se rencontre à tous les trimestres. J'organise les rencontres avec les gens directement responsables de ces questions au sein de la communauté francophone. La Fondation dialogue et la Fédération des francophones viennent à ces rencontres; on se retrouve et on travaille à ces dossiers ensemble.

M. Jean-Claude D'Amours: Si je comprends bien, c'est au cours de rencontres périodiques que ces discussions ont lieu. Une entente a été signée, comme vous l'avez mentionné, mais y a-t-il un lien direct entre vous? La communauté francophone est-elle intégrée directement dans l'organisation? Je ne veux pas seulement dire dans le cadre de réunions trimestrielles ou autres ou lorsque vous en avez besoin. La communauté francophone est-elle engagée? Peut-être qu'elle ne le voulait pas ou peu importe; vous allez peut-être nous le mentionner. Est-elle engagée directement dans l'organisation des Jeux olympiques actuellement?

Mme Francine Bolduc: La communauté francophone s'implique dans différents domaines. Par exemple, un représentant de la communauté francophone de la Colombie-Britannique participe directement à un comité du secteur de l'éducation du COVAN. De plus, des représentants de la communauté francophone collaborent étroitement avec le responsable du volet culturel à l'élaboration d'un projet, soit la Place de la francophonie sur l'île de Granville. Ils ne travaillent pas dans notre édifice, mais nous discutons très souvent avec eux.

Depuis peu, une personne de la fédération vient travailler une journée par semaine pour s'impliquer davantage dans les différents dossiers. On a libéré quelqu'un à cette fin.

M. Jean-Claude D'Amours: Parfait.

[Traduction]

M. John Furlong: Pour avoir une réponse complète à votre question, je crois qu'il faudrait la poser aux deux entités au même moment. Si vous demandiez directement à la communauté francophone son avis sur notre relation, je crois qu'elle vous dirait qu'elle s'est avérée très positive. Elle n'a aucun doute à ce sujet. Je crois qu'elle trouve que la relation est très progressiste et fonctionne bien. Bien sûr, nous entretenons une relation avec elle pour, entre autres, lui donner l'occasion d'exprimer ses préférences.

Lors de notre toute première rencontre, nous avons dit à la communauté que les avantages doivent être mutuels. Nous lui avons proposé de travailler avec nous afin d'entretenir une relation parfaite et permettre aux deux parties de réaliser leurs objectifs. Je vous dirais que la communauté est très satisfaite.

• (0930)

[Français]

M. Jean-Claude D'Amours: Vous avez dit que des artistes francophones participeront à la cérémonie d'ouverture. Est-ce exact?

[Traduction]

M. John Furlong: Pour répondre à votre question, je vous dirais que l'on tiendra pleinement compte de la dualité du Canada dans les préparatifs. Le programme de la cérémonie n'a pas encore été finalisé, mais on tient compte de ce facteur dans la préparation. Les communautés francophones ont certainement participé à tout le travail jusqu'à ce jour. Nous avons organisé des séminaires et des ateliers au cours des derniers mois auxquels ont participé toutes ces communautés, dont certaines du Québec et d'autres du Nouveau-Brunswick. Le pays entier s'est réuni à Vancouver pour travailler avec nous à la planification de la cérémonie.

[Français]

M. Jean-Claude D'Amours: Je vous demanderais de ne pas faire comme la CBC, qui a dit que comme il s'agit de francophones et que ces derniers ne sont pas populaires auprès des anglophones, elle ne diffusera pas leur prestation.

Le réseau TQS, qui est sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, vient d'annoncer l'abolition complète de son service de nouvelles. C'est un des partenaires qui diffusera les Jeux olympiques aux francophones. La situation de TQS semble vraiment nébuleuse actuellement.

Avez-vous un plan B pour que les petites communautés francophones du pays soient desservies et puissent voir les Jeux olympiques en français?

[Traduction]

M. John Furlong: Tout d'abord, ni TQS ni CTV sont nos partenaires. CTV et la chaîne dont vous parlez sont des partenaires du CIO. Quant à notre rôle, nous pouvons intervenir et nous recherchons le même résultat que vous: faire en sorte que les Canadiens puissent regarder les Jeux olympiques chez eux, dans la langue de leur choix.

Nous travaillons avec CTV, mais nous n'avons pas d'engagement contractuel à son égard. Nous collaborons avec le gouvernement du Canada, avec le bureau du commissaire aux langues officielles et avec les chaînes de télévision afin de trouver une solution praticable. La situation est complexe; nous avons une certaine influence, mais aucun pouvoir dans ce domaine.

Juste avant la dernière réunion du Comité sénatorial des langues officielles, je me suis engagé auprès du ministre Emerson, même si c'est un domaine où nous n'exerçons aucun contrôle, à ce que le comité organisateur des Jeux de 2010 s'efforce de réunir les divers intervenants afin que le dialogue recherché ait lieu. Après tout, nous sommes au Canada, la situation devrait être autre, mais elle est compliquée. Nous allons exercer notre influence dans la mesure du possible en vue de trouver une solution au problème afin que les Canadiens puissent regarder les Jeux olympiques dans la langue de leur choix.

[Français]

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): *Thank you, Mr. Furlong.*

Merci, monsieur D'Amours.

Nous poursuivons avec M. Nadeau. Vous disposez de sept minutes.

M. Richard Nadeau (Gatineau, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis extrêmement sceptique. Il n'y a pas si longtemps, les journaux disaient que le COVAN voulait recruter des personnes parlant le mandarin et l'anglais pour les Jeux de Pékin qui se tiendront très bientôt. Un communiqué de presse a été diffusé pour préciser que ce n'était pas ce qu'on avait voulu dire. Pourtant, c'est ce qu'on avait bel et bien lu dans les médias. Malheureusement, le gouvernement n'a jamais répondu à notre question, et nous a plutôt parlé des Jeux olympiques de Vancouver.

Cela dit, peut-on dire formellement que les tiers avec qui vous signez des contrats présentement offriront des services dans les deux langues officielles, soit en français et en anglais, à toutes les personnes qui vont demander des services en français lors des Jeux olympiques de Vancouver?

[Traduction]

M. John Furlong: Oui, c'est bien ça.

[Français]

M. Richard Nadeau: Nous allons vérifier cela.

Comme M. D'Amours l'a dit, le commissaire aux langues officielles est très inquiet par rapport à la possibilité que les citoyens québécois et canadiens francophones n'ayant pas accès au câble ne puissent pas regarder les Jeux en français s'ils le désirent. On parlait justement, avec TQS, de la possibilité d'avoir un rayonnement de 95 à 100 p. 100.

Vous avez parlé de CTV, mais est-ce que Radio-Canada, qui est la télévision d'État, est entrée dans la danse pour assurer la radio-

diffusion et à la télédiffusion des Jeux olympiques tant en français qu'en anglais?

• (0935)

[Traduction]

M. John Furlong: Je ne sais pas si j'ai vraiment autre chose à ajouter, mais je vais tenter de vous expliquer comment la situation actuelle s'est produite et ce que nous pouvons faire.

Le comité organisateur des Jeux de 2010 ne négocie pas les contrats de télédiffusion. Cette tâche est la responsabilité exclusive du CIO, et dans le cas du Canada, CTV et ses filiales et Radio-Canada ont soumissionné. Les négociations ne concernaient pas le comité organisateur de Vancouver. Nous n'étions pas présents lors des négociations, nous n'y avons joué aucun rôle et nous n'y avons exercé aucune influence. Lorsque le CIO a conclu son contrat avec CTV, le CIO et CTV étaient les parties contractantes, et CTV doit respecter les obligations contractuelles définies par le CIO.

Au Canada, bien sûr, on s'attend à ce que les chaînes de télévision offrent les services que vous avez décrits. Notre influence est plutôt limitée, mis à part le fait que nous ne voulons pas que les Canadiens nous appellent en disant: « Nous voulons pouvoir regarder les Jeux olympiques en français et en anglais, selon notre volonté. » Nous sommes entièrement d'accord.

Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'insister pour que tous les acteurs se réunissent afin de trouver une solution.

Certains efforts ont déjà été déployés, et je crois que Patrimoine canadien...

[Français]

M. Richard Nadeau: Monsieur Furlong, j'ai compris ce que vous avez dit et c'est bien intéressant. Êtes-vous en train de me dire que vous n'avez pas le mandat de vous assurer que les Jeux olympiques soient diffusés dans les deux langues officielles de façon égale?

Les contrats de télévision, c'est autre chose. On prend ce qui arrive sur notre table. N'a-t-on pas le mandat de voir à ce que les Jeux olympiques soient diffusés dans les deux langues?

[Traduction]

M. John Furlong: Ce que je vous dis, c'est que la télédiffusion ne nous concerne pas. Nous avons le mandat d'offrir des services dans les deux langues partout, sauf là. Le contrat a...

[Français]

M. Richard Nadeau: De qui relevez-vous, monsieur Furlong? De la Colombie-Britannique? Du Canada? De Patrimoine canadien?

[Traduction]

M. John Furlong: Non. Je relève du conseil d'administration du comité organisateur de Vancouver 2010. La situation que vous avez décrite est complexe, mais le contrat de télédiffusion a été conclu par une chaîne de télévision canadienne et le CIO. Nous ne sommes pas une partie contractante.

La seule façon dont nous bénéficions du contrat, c'est qu'il nous confère une certaine somme pour l'organisation des jeux. Il est toutefois stipulé dans le contrat que c'est le CIO qui exige des comptes des chaînes de télévision pour les services offerts...

[Français]

M. Richard Nadeau: J'ai compris. Si je comprends bien, il aurait pu ne pas y avoir de télédiffuseur francophone intéressé et il y aurait pu ne pas y avoir de télédiffusion en français. De toute façon, ça ne relève pas de vous. On va recevoir les gens de Radio Canada éventuellement.

Ça veut dire qu'en ce qui a trait aux contrats pour les services à l'aéroport, aux Jeux olympiques et pour les services des commanditaires, vous avez espoir, mais ça ne relève pas de vous. C'est très troublant. Vous savez comme moi que lorsque les Jeux olympiques vont débiter, s'il y a des carences sur le plan du français, ça fera les manchettes plus vite qu'on ne le pense.

Dans un autre ordre d'idées, il est question, dans les documents qu'on nous a remis, de la diffusion en français de deux fois moins d'heures qu'en anglais. Vous n'avez toujours pas un mot à dire à ce chapitre, si je comprends bien. On prévoit 550 heures en français et 1 117 heures en anglais.

[Traduction]

M. John Furlong: Non. Le comité organisateur des Jeux de 2010 n'était aucunement concerné par la soumission de la chaîne de télévision canadienne au CIO.

Permettez-moi de répéter certaines choses clairement. Nous sommes entièrement responsables de la prestation des services, mis à part ceux qui sont précisés dans le contrat de télédiffusion. Nous ne jouons aucun rôle en ce qui a trait à la télédiffusion. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'exercer une influence, ce que nous faisons vigoureusement. Nous nous sommes entretenus avec CTV, avec Patrimoine canadien, avec le bureau des langues officielles. Nous avons parlé à tous les intervenants afin que les parties concernées puissent trouver une solution.

• (0940)

[Français]

M. Richard Nadeau: Je vais vous poser une autre question.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Monsieur Nadeau...

M. Richard Nadeau: Ce sera la toute dernière.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Non, monsieur Nadeau. C'est tout le temps...

M. Richard Nadeau: Savez-vous que les Jeux Olympiques doivent être en français et en anglais?

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Monsieur Nadeau, merci beaucoup, c'est très gentil.

Vous pourrez répondre plus tard.

On passe à M. Godin.

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

Je ne veux pas que la réponse soit donnée pendant ma période de temps. Il pourra la donner pendant celle du Bloc québécois.

J'aimerais vous souhaiter la bienvenue à cette réunion. Je reviens à nouveau sur la question relative à CTV. Avez-vous le contrôle des contrats qui sont conclus, ainsi que sur les demandes de propositions? Par exemple, j'ai devant moi un contrat qui porte le titre suivant:

[Traduction]

« Demande de propositions, DP n° 114, émise par le Comité organisateur de Vancouver pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, COVAN. »

C'est bien vous?

M. John Furlong: Oui.

M. Yvon Godin: À la page 7, il est indiqué que les propositions devaient être soumises en anglais, ou encore en français avec une traduction complète en anglais. La version anglaise de la proposition primera, et le contrat sera dressé en anglais.

[Français]

On dit que ça devrait être bilingue, mais un francophone devra le faire en anglais, et s'il le fait en français, il faudra faire une traduction, et la version traduite sera la bonne, et ce, dans un pays bilingue.

Mme Francine Bolduc: Quand cette demande de propositions a été faite, on s'est rendu compte de l'erreur qui avait été commise parce qu'au départ, on demandait que les propositions soient toutes rédigées en anglais. On a donc trouvé une façon pour que les gens puissent faire leur proposition en français. Nous aurons une équipe qui pourra évaluer la proposition soumise en français, ou on fera faire la traduction et on évaluera la proposition.

M. Yvon Godin: L'évaluation de la proposition sera-t-elle faite en français, ou en anglais? Dans le contrat, il est écrit, et je cite:

[Traduction]

« le contrat sera dressé en anglais ».

[Français]

Mme Francine Bolduc: En effet, le contrat qu'on va ensuite signer avec la personne choisie sera rédigé en anglais.

M. Yvon Godin: Ce sera comme ça même s'il s'agit d'un francophone.

Mme Francine Bolduc: C'est exact parce que la langue des affaires est l'anglais.

M. Yvon Godin: Qu'en est-il de la langue du pays? Notre pays est bilingue.

Mme Francine Bolduc: On pourra évaluer la proposition, qu'elle soit rédigée dans l'une ou l'autre des deux langues. Mais le contrat d'affaires qui sera signé sera rédigé en anglais.

M. Yvon Godin: Vous agirez ainsi même si la compagnie est francophone.

Mme Francine Bolduc: Oui, parce qu'il faut pouvoir s'entendre.

M. Yvon Godin: On ne peut pas s'entendre en français au Canada?

Mme Francine Bolduc: Ces contrats sont préparés par des avocats, et ces contrats sont principalement rédigés en anglais.

M. Yvon Godin: Il n'y a pas d'avocats francophones au Canada?

Mme Francine Bolduc: Il y en a peut-être au Canada, mais en Colombie-Britannique... On n'a pas pensé à cela. C'est peut-être une chose qu'il faut évaluer.

M. Yvon Godin: S'il vous plaît. Je crois qu'il y a vraiment un problème, ici. On parle de Jeux Olympiques qui vont avoir lieu au Canada et qui vont être commandités par le gouvernement. Si une compagnie francophone fait une proposition en anglais pour obtenir un contrat à Vancouver, elle va être désavantagée. Elle va devoir recourir à des avocats anglophones ou à des avocats francophones qui comprennent suffisamment bien l'anglais. L'interprétation va se faire en anglais, et si des erreurs sont faites, ces gens vont dire aux représentants de cette compagnie que l'interprétation n'est pas la même en anglais qu'en français et que, malheureusement, ils ne peuvent pas lui accorder le contrat.

Mme Francine Bolduc: Nous allons devoir considérer cela.

M. Yvon Godin: Merci.

Pour ce qui est de CTV et de TQS, vous dites que le IOC est responsable des réseaux de télévision. Que signifie IOC?

Mme Francine Bolduc: International Olympic Committee.

M. Yvon Godin: Où est-il situé? À Pékin?

[Traduction]

M. John Furlong: En Suisse.

[Français]

M. Yvon Godin: Êtes-vous en train de me dire que le gouvernement canadien a confié cette responsabilité à une compagnie suisse qui va dire aux Canadiens et Canadiennes comment écouter les Jeux olympiques?

• (0945)

[Traduction]

M. John Furlong: Lorsqu'un pays présente sa candidature pour les Jeux olympiques, il doit répondre à certains critères et à certaines obligations. Le pays accepte que le CIO négocie en son nom dans deux domaines. Le premier, c'est la télévision...

M. Yvon Godin: Pourriez-vous me répéter la partie qui indique qu'il négocie au nom du pays?

M. John Furlong: Le comité se chargera de négocier dans deux domaines qui, disons, n'intéressent pas le pays. Je vais le dire autrement. On peut l'expliquer de diverses façons. Je sais que c'est compliqué.

M. Yvon Godin: Non, ce n'est pas compliqué. Le comité le fait pour votre compte. Vous lui demandez de le faire et il acquiesce.

M. John Furlong: Laissez-moi finir.

Le CIO négocie des contrats de télédiffusion partout dans le monde avec toutes les chaînes de télévision qui souhaitent couvrir les Jeux olympiques. Le Canada se distingue par sa situation unique par rapport aux autres pays.

M. Yvon Godin: On dit presque que c'est un problème au Canada, mais...

M. John Furlong: Ce n'est pas du tout un problème. Je trouve que c'est un atout extraordinaire.

De toute façon, le CIO s'en charge et, en plus, il négocie des contrats avec des commanditaires internationaux, des sociétés telles que McDonald's et Coca-Cola. Les modalités de ces contrats prévoient un financement pour les comités organisateurs.

C'est le CIO qui négocie directement les contrats. Nous ne voyons pas ces contrats. C'est le CIO qui s'en charge. Nous bénéficions d'un certain financement des revenus totaux de télévision, pour ainsi dire, pour la tenue des jeux. Cependant, c'est le CIO en Suisse qui conclut

des contrats avec les chaînes de télévision. Cela se fait en Suisse, et non au Canada.

Au début, il semblait possible de réaliser nos objectifs, parce que CTV avait la capacité nécessaire. De toute évidence, c'est un défi. Toutes les parties concernées ont soulevé la question immédiatement auprès de CTV. Maintenant, bien sûr, il y a la situation de TQS qui vient de se pointer.

Tout ce que je peux vous dire, c'est que nous avons, en exerçant notre maigre influence, fait notre possible afin de signaler à tout le monde la volonté et le besoin qui existent, pour que les parties concernées se montrent à la hauteur de la situation et offrent des services qui répondent aux attentes des Canadiens. Notre organisation a fait de son mieux pour que la question demeure d'actualité. Nous avons parlé aux représentants du bureau des langues officielles et de Patrimoine canadien et il y a eu de nombreuses autres discussions à ce sujet.

Je crois que les gens ont bon espoir que l'on trouvera une solution viable. La question n'a pas été mise en veilleuse. Les gens en parlent tous les jours. Nous voulons certes trouver une solution, mais nous avons seulement de l'influence. Nous ne pouvons pas dire à quelqu'un qu'il est en train d'enfreindre les termes d'un contrat. Le contrat n'a pas été conclu avec le comité de Vancouver 2010. Nous n'avons pas signé de contrat de télédiffusion pour les Jeux olympiques.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Merci.

Merci, monsieur Godin.

Passons maintenant au parti ministériel, à vous monsieur Lemieux.

[Français]

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Merci beaucoup.

Je vous remercie d'être présents aujourd'hui. Je suis très heureux de constater le sérieux de votre engagement en faveur de la présence de nos deux langues officielles pour l'ensemble des activités entourant la tenue des Jeux Olympiques de 2010. Cet élément me semble très important pour ce qui est de garantir la présence de nos deux langues officielles et l'implication des francophones de partout au Canada.

Votre engagement auprès de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique et de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures est une bonne chose. Je sais aussi que vous avez conclu des ententes avec le Québec et le Nouveau-Brunswick. J'aimerais savoir si vous pouvez nous donner des précisions au sujet des responsabilités de chaque partenaire.

[Traduction]

Vous avez, par exemple, divers partenaires, divers groupes qui vous offrent leurs services. Offrent-ils les mêmes services, ou ont-ils des mandats différents? Chaque partenaire a-t-il des responsabilités qui lui sont propres? Pouvez-vous nous donner des explications à ce sujet?

M. John Furlong: C'est une excellente question, qui touche le cœur même de la philosophie générale de l'organisation. Nous avons essayé de faire en sorte que chaque province et territoire participe aux Jeux olympiques selon ses propres modalités. Au Canada, toutes les régions du pays ont leurs propres caractéristiques. Nous avons essayé d'aller chercher ce qu'il y a de mieux dans chaque région pour l'intégrer à l'esprit général des jeux.

Par exemple, notre tout premier partenaire a été le Québec. À ce moment-là, lorsque nous avons commencé notre travail, alors que nous étions encore assez naïfs et que nous avons beaucoup à apprendre, nous pensions que le Québec pourrait nous apporter une aide considérable dans l'exécution de notre mission générale, et pas seulement dans le domaine de la dualité linguistique. Il appert qu'à l'heure actuelle, c'est dans cette province qu'on trouve le plus grand nombre d'athlètes. Ce sont ces athlètes qui remportent le plus de médailles aux jeux. Nous voulions trouver un moyen d'aller chercher ce que le Québec pouvait nous apporter de meilleur aux Olympiques.

Nous avons signé une entente préliminaire avec chaque province et territoire, une entente qui serait suivie d'un accord plus détaillé qui mettrait davantage l'accent sur la contribution que nous souhaiterions obtenir de chaque région, en plus de ce que la région souhaiterait réaliser pour elle-même. Par exemple, il est raisonnable de croire qu'il pourrait y avoir aux jeux une journée du Québec, une journée de l'Ontario et une journée du Nouveau-Brunswick. De telles journées pourraient mettre en vedette ces régions du pays et en faire la promotion.

Lorsque nous nous sommes entretenus avec les porte-parole du Nouveau-Brunswick, ce qui les a frappés au début, c'est que la province pourrait nous aider dans les travaux de traduction. C'est un problème complexe pour nous, car nous n'avons pas une surabondance de traducteurs en Colombie-Britannique. Nous devons donc trouver des solutions innovatrices à ce problème. Ce n'est pas tentant pour les traducteurs de venir s'installer à Vancouver pour y travailler pendant deux ans et se retrouver ensuite sans emploi. Nous avons cherché des moyens de tirer profit des services et des possibilités qui existent dans de telles régions du pays. Nous voulions obtenir leur coopération et permettre à chaque province et territoire de participer selon ses propres modalités à la prestation des services aux Olympiques. La contribution de chacun pourrait être différente. Terre-Neuve participe pour des raisons différentes que l'Alberta ou le Yukon.

D'après la tendance actuelle — et nous n'avons pas encore terminé notre travail — il y a de bonnes chances que ces jeux soient l'un des rares événements où chaque région du pays aura sa propre place. Chacune aura son propre rôle, ses propres programmes, ses propres investissements dans les équipes, etc. Elle pourra en revendiquer le mérite autant que nous. C'est l'objectif que nous visons. C'était une façon de bonifier notre vision générale d'en faire une activité pour tout le pays, et pas seulement pour une petite élite d'organisateur à Vancouver. Nous voulions travailler de concert avec toutes les régions.

J'espère que cela répond à votre question. Il y a encore des travaux en cours dans bon nombre de ces dossiers afin de tirer le meilleur parti de la situation, tant pour nous que pour chaque région du pays.

• (0950)

[Français]

M. Pierre Lemieux: Pour ce qui est de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique et de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures,

[Traduction]

comment ces deux organisations interagissent-elles avec votre comité?

Mme Francine Bolduc: Nous avons établi des liens de collaboration avec elles. Nous envisageons ce que nous pouvons faire et les occasions de collaboration pour certains projets. Il s'agit essentiellement d'insuffler de la vie aux langues officielles, parce qu'il y a beaucoup de projets auxquels participent des francophones dans l'ensemble du pays. Ils ont constitué un comité de coordination qui inclut des gens de chaque province, afin de se pencher sur les questions d'éducation, de programmation culturelle, de bénévolat, etc. Le comité est constitué. Ils travaillent à des projets et ils font la liaison avec nous. Lors de nos réunions trimestrielles, justement, nous faisons le point sur les progrès réalisés chacun de notre côté pour les différentes fonctions liées à la question.

Autrement dit, nous travaillons ensemble. C'est une autre façon de faire participer chacune des provinces au volet langues officielles de l'organisation de cette partie des jeux.

[Français]

M. Pierre Lemieux: Pouvez-vous nous donner des exemples d'initiatives concrètes recommandées ou proposées par ces deux organismes?

Mme Francine Bolduc: Oui. Sur le plan de l'éducation, il y a entre autres un projet de relais virtuel du flambeau, de la flamme. Quand le relais aura véritablement lieu au pays, un relais virtuel de la flamme aura lieu dans les écoles de diverses communautés francophones. Les écoles vont être reliées à cette fin. Des fêtes et des célébrations vont être organisées.

Dans le domaine culturel, il y a le projet de la Place de la francophonie, qui a beaucoup d'envergure. Il aura lieu sur l'île Granville. Les francophones vont s'y regrouper durant les Jeux olympiques et vont pouvoir profiter de programmations culturelles francophones diversifiées à l'échelle nationale. Nous travaillons ensemble à des projets de ce genre.

M. Pierre Lemieux: C'est à Vancouver que vont avoir lieu ces événements en français?

Mme Francine Bolduc: Ça va se passer à la Place de la francophonie, sur l'île Granville.

M. Pierre Lemieux: Quand vous faites paraître des annonces sur les Jeux Olympiques, avez-vous recours aux médias publiés dans la langue de la minorité?

Mme Francine Bolduc: Oui. En Colombie-Britannique, il n'y a que *L'Express du Pacifique*. Quand il faut faire paraître de la publicité dans les journaux anglais, il arrive que ce soit impossible de le faire en même temps dans *L'Express du Pacifique* parce qu'il n'est publié qu'aux deux semaines. C'est difficile. On ne peut pas attendre. Quand ce journal francophone n'est pas disponible, on s'assure que les annonces paraissent dans les deux langues officielles dans le journal anglophone.

• (0955)

[Traduction]

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Merci, monsieur Lemieux.

Nous commençons à présent le deuxième tour. Vous disposez cette fois-ci de cinq minutes chacun.

[Français]

Madame Fry, vous avez la parole.

[Traduction]

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Ma question s'adresse à John.

Vous avez signé une entente avec le Québec et, si je comprends bien, vous vous occupez depuis un certain temps de la formation des athlètes, des employés, des bénévoles, etc. J'aimerais toutefois vous poser une question précise sur l'Olympiade culturelle, la partie culturelle des jeux. Je travaille depuis un certain temps en étroite collaboration avec la Fédération, pour la planification culturelle, et, bien sûr, avec tout le groupe de coordination du volet culture.

Vous avez eu beaucoup de commandites. Vous avez eu beaucoup de succès dans ce domaine. Quel pourcentage des commandites est maintenant consacré à l'Olympiade culturelle? Vous avez dit plus tôt que la Fédération estimait avoir des rapports privilégiés avec vous. J'aimerais toutefois savoir quel pourcentage des fonds de l'Olympiade culturelle est consacré au français, à la culture française et à la francophonie au pays. S'agit-il d'un élément culturel comme tous les autres ou y a-t-il une enveloppe spéciale juste pour la culture francophone? Si tel est le cas, à combien se chiffre-t-elle?

Deuxièmement, je sais que la Fédération a demandé que soit érigé sur Granville Island un village culturel francophone qui servirait de vitrine pour toute la francophonie canadienne. Est-ce que ce projet va se concrétiser? Je pense que c'est extrêmement important. J'aimerais qu'on accélère les choses et qu'on y consacre de l'argent.

Enfin, que faites-vous pour la signalisation bilingue? Il n'y a pas beaucoup de panneaux bilingues en Colombie-Britannique. Y aura-t-il des panneaux bilingues partout, pour ceux qui viendront aux jeux?

M. John Furlong: Voilà de bonnes questions.

Pour ce qui est des panneaux, la réponse est facile: tous seront bilingues. L'habitude de tout produire ainsi est bien ancrée. L'exemple parfait, qui, nous l'espérons, sera suivi dans l'avenir, se trouve à l'aéroport. Je pense que vous serez favorablement impressionnés.

Pour ce qui est de l'Olympiade culturelle et des cérémonies, je vais les regrouper, car il ne faut pas perdre de vue que nous avons un programme culturel unique, pas deux. Le programme a pour but de célébrer ce qu'il importe de célébrer: la pleine dualité et capacité culturelle du Canada. C'est un investissement majeur de dizaines de millions de dollars, consacrés à un programme censé répondre aux attentes. Il fera appel à des artistes francophones, anglophones et autres et s'étalera sur trois ans. Il a déjà débuté. Je serais bien en peine de vous donner une ventilation, mais il s'agit de sommes majeures.

Comment vous expliquer? Je pense que la meilleure façon de décrire comment les choses fonctionnent est de vous dire comment on les met en place. Pour l'Olympiade culturelle et les cérémonies, nous avons retenu l'ensemble de la collectivité culturelle du Canada: le Québec, chaque province et territoire, tout le monde est représenté. Nous comptons mettre sur pied le meilleur événement possible. Des influences majeures du Québec, de l'Est du Canada, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et de partout au pays sont mises à contribution.

Je pense que vous serez très fiers du résultat. Nous pouvons vous donner une estimation, mais je n'ai pas de chiffre sous la main aujourd'hui. C'est un investissement financier considérable.

L'hon. Hedy Fry: J'aimerais savoir si la culture francophone sera considérée comme n'importe quelle autre culture — je pense à la musique, à la danse, au jazz, au multiculturalisme, etc. — ou est-ce qu'elle aura une reconnaissance spéciale compte tenu de la dualité

linguistique du Canada? Est-ce qu'on va lui accorder une attention particulière? En marge des jeux eux-mêmes, va-t-on ériger un village à Granville Island pour promouvoir tout ce qui a trait à la culture française, y compris la cuisine française?

• (1000)

M. John Furlong: Je vais demander à ma collègue de répondre à la question concernant le village, mais l'Olympiade culturelle va refléter la dualité culturelle du pays. Il y aura des programmes précis, mais le programme lui-même est en français et en anglais. Il y aura les deux. On tient à refléter cette dualité.

L'hon. Hedy Fry: Je ne parle pas de la langue, John.

Mme Francine Bolduc: Quand vous parlez du village, vous faites allusion à la Maison de la francophonie. On travaille en étroite collaboration avec la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique et avec d'autres organisations qui seront présentes à Granville Island pendant les jeux. On envisage la possibilité de présenter certains spectacles à cet endroit. Nous voulons travailler avec eux parce qu'on pourra peut-être s'entraider. Nous travaillons en étroite collaboration avec les représentants de Granville Island par l'entremise de notre directeur de programme culturel. Il y a de fortes chances que cela réussisse.

On examine les possibilités de financement en ce moment. Je sais que la FFCB a fait une demande à Patrimoine canadien. Je pense que tout ça va se concrétiser parce que nous appuyons beaucoup ce projet. Nous voulons qu'il soit un volet important des programmes culturels qui seront présentés pendant les jeux.

De plus, nous voulons que ce projet fasse partie intégrante des programmes culturels des Olympiques, plutôt que d'être quelque chose à part. Nous tenons à ce que cela en fasse vraiment partie. Nous allons faire de la promotion pour attirer les gens à cet endroit parce que ce sera une excellente vitrine pour ce que nous voulons montrer.

[Français]

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Merci.

[Traduction]

M. John Furlong: Je tiens à ce qu'on sache clairement quel principe général anime l'organisation de l'Olympiade culturelle. Si vous aviez assisté à l'inauguration à Vancouver le 12 février, vous auriez compris que l'aspect culturel est bien représenté. Tout le spectacle s'est déroulé dans les deux langues; il y avait de la diversité culturelle, mais le Canada français était fortement représenté. Vous auriez conclu qu'on voulait respecter nos deux grandes cultures, sans oublier les autres. Je pense que vous auriez dit qu'avec tout ce qu'on a à faire, on véhicule quand même la bonne vision du pays.

[Français]

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): *Thank you.*

Monsieur Petit.

M. Daniel Petit: Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Furlong et madame Bolduc, d'être ici ce matin.

Vous avez parlé, dans votre introduction, d'un partenaire important: l'Aéroport de Vancouver. Vous semblez avoir mis beaucoup l'accent sur ce partenaire. Naturellement, comme vous l'avez expliqué dans vos mots, c'est la porte d'entrée pour bien des gens, y compris ceux du Québec. Quand on va en Colombie-Britannique, dans bien des cas, c'est par avion. Je suppose que lorsque je descendrai d'un avion d'Air Canada dans lequel, supposons-le, on aura offert un service bilingue, j'entrerai dans un aéroport où quelqu'un m'accueillera en français, ne serait-ce que pour m'aider à me diriger dans la ville de Vancouver et me donner des renseignements.

Je suis un peu éloigné de cet événement, puisqu'il n'aura pas lieu dans ma province. Plus précisément, j'aimerais savoir de votre part, puisque vous avez l'air d'être très fiers de la participation de l'aéroport, ce qui vous fait dire que l'aéroport lui-même deviendra un centre d'intérêt ultra-bilingue, pour utiliser ce mot. J'ai des doutes, et ce n'est pas en ce qui concerne l'aéroport. On travaille avec Air Canada. Or, avec les gens de cette compagnie, je vous jure que parfois, c'est en anglais *coast to coast*. Ils ne savent même pas parler français. Quand j'arrive à l'Aéroport de Vancouver, j'ai besoin d'être rassuré. Vous semblez très enthousiastes. Est-ce que vous avez raison de l'être?

[Traduction]

M. John Furlong: C'est une excellente question. J'aimerais signaler tout d'abord que nous avons toujours cru qu'il s'agissait d'un endroit idéal pour communiquer clairement le message suivant: vous êtes au Canada, voici qui nous sommes. C'est toujours ce que nous avons voulu faire.

Nous avons également conclu, à la suite de nos discussions avec certains de nos partenaires, que les aéroports présentent des problèmes. Dans les endroits dont vous avez parlé, on ne dispose que de services linguistiques et d'accueil sporadiques, et peut-être que la qualité de ces services n'est pas vraiment satisfaisante. Notre objectif était de nous assurer que l'aéroport garantirait la meilleure qualité possible de services, à tous les égards, et ferait vraiment ressortir la dualité linguistique du Canada.

Ce qui nous aide, dans toute cette affaire, c'est l'engagement démontré par les responsables de l'aéroport. Depuis notre première réunion avec ces derniers, pour leur expliquer ce que nous voulions accomplir, ils se sont voués complètement à la concrétisation de notre vision. Ils font tout pour devenir le premier aéroport de l'histoire des Jeux olympiques à jouer un rôle dans l'organisation des jeux. Ils savent clairement ce que nous attendons d'eux.

Ils nous ont permis de mettre en place, à l'aéroport, une gamme de services complets, ce qui nous permet d'être intégrés au système aéroportuaire. Nous pouvons y assurer la présence de nos bénévoles. Nous pouvons procéder à l'accréditation de nos intervenants à l'aéroport même. Lorsque vous arriverez, ce sera un peu comme arriver dans un stade olympique au Canada, tout rappellera et représentera les Jeux olympiques.

L'aéroport revêt une très grande importance pour Vancouver, et nous croyons que nos rapports avec les responsables de l'aéroport nous permettront de refléter vraiment ce que nous recherchons par l'entremise des Jeux olympiques.

● (1005)

[Français]

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Il vous reste environ une minute et demie, monsieur Petit.

M. Daniel Petit: J'ai une question très brève. J'aimerais maintenant connaître votre perception. On sort de l'aéroport; il y a des restaurants, des hôtels. Il n'y a pas que le village olympique. Des gens comme moi voudront aller à Vancouver. Quelle est l'atmosphère? Est-ce que les commerces privés participent à l'effort de bilinguisme? Supposons que j'arrive là-bas, que je sois unilingue francophone mais que j'aime le sport. J'arrive, je descends de l'avion, on m'accueille bien à l'aéroport, mais une fois que je suis sorti de l'aéroport, quelle est la situation du côté des entreprises privées?

[Traduction]

M. John Furlong: C'est une excellente question. Je dois dire qu'elle a d'ailleurs été posée à la dernière réunion du comité sénatorial également. Vous voulez aussi savoir ce que nous allons faire. Nous allons donc répondre séparément aux deux questions.

Pour ce qui est des hôtels, nous allons nous assurer, dans la mesure du possible, qu'ils offriront des signaux dans les deux langues, de façon à pouvoir suivre le déroulement des Jeux olympiques dans la langue de son choix.

Nous allons également essayer d'exercer une certaine influence auprès des restaurants pour qu'ils fassent la même chose. On devrait s'attendre, comme dans n'importe quelle ville olympique, à ce que les restaurants allument les télévisions. Il y aura beaucoup d'effervescence. Les restaurants seront bondés, et nous ferons tout ce que nous pouvons pour assurer la diffusion appropriée des Jeux olympiques.

Dans le reste de la ville, nous voulons refléter l'esprit des Jeux olympiques, pour rappeler sans cesse aux gens où ils sont, dans quel pays ils se trouvent. Vous saurez toujours que vous êtes aux Jeux olympiques. Toutes les affiches seront parfaites, elles auront tout ce que vous désirez, et notre équipe...

Tout est intégré dans les activités de Vancouver 2010. Même si le député, un peu plus tôt, a demandé si on pouvait faire des erreurs à l'occasion — c'est clair que nous en ferons —, dans l'ensemble, nous essayons d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Nous voulons que vous soyez fiers. Nous ferons de notre mieux pour faire de cet événement un très grand succès.

Je crois que la note que j'accorderais à ce que nous avons accompli à ce jour serait un B. Nous espérons faire encore plus. Ce n'est pas parfait, mais ce n'est pas mal, et nous avons quand même accompli énormément depuis le début. J'espère que lorsque les jeux commenceront, vous pourrez nous donner la médaille d'or.

[Français]

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): *Thank you, Mr. Furlong.*

On poursuit avec M. Gravel.

M. Raymond Gravel: Merci, monsieur le président.

Merci, madame Bolduc et monsieur Furlong, d'être présents.

Je suis également sceptique, j'ai des doutes. J'ai beau être croyant, je pense que j'ai de grands doutes. Le bilinguisme au Canada me cause de la difficulté. Le plus bel exemple, c'est qu'on dit souvent qu'un service est bilingue, mais tout ce qu'on entend, c'est « bonjour » et « merci ».

Prenons l'exemple du Petit Déjeuner-prière national. Je suis invité au Petit Déjeuner-prière qui aura lieu dans deux semaines. J'y suis allé l'année dernière. C'était supposé être bilingue. Les seuls mots que M. Anderson, qui anime l'événement, a dit en français au début étaient: « Bonjour, bienvenue ». Tout le reste s'est fait en anglais. C'est bilingue. Si c'est ça, le bilinguisme, on repassera!

La présentation que vous, monsieur Furlong, avez faite ce matin constitue un autre bel exemple. Sur une période de 10 minutes, vous avez parlé en anglais durant 10 minutes. Aucun mot français n'est sorti de votre bouche. Vous êtes le directeur général du Comité d'organisation des Jeux olympiques de Vancouver. Si c'était l'inverse, si vous étiez un francophone unilingue, je pense que vous n'auriez pas eu le poste. Il me semble que le bilinguisme, c'est quand le français et l'anglais sont égaux. Ce n'est pas ce qui arrive souvent dans les organisations ou dans les présentations.

Il me semble qu'il y a une règle au Comité international olympique qui stipule que le français et l'anglais sont les langues officielles des Jeux olympiques. Plus tôt, vous avez dit que pour ce qui est d'assurer, par exemple, la médiatisation ou la présentation par les médias du côté francophone, ça ne relevait pas de vous. Il me semble que, comme directeur général, ce serait à vous de voir à ce que la présentation se fasse en français de façon équitable pour les francophones du pays.

Je ne sais pas, mais il me semble que si les langues officielles des Jeux olympiques sont le français et l'anglais, vous avez sûrement le mandat de vous assurer que la transmission se fasse équitablement en français et en anglais partout au pays.

• (1010)

[Traduction]

M. John Furlong: Merci pour vos commentaires. Nous les prenons au sérieux. Mais je n'ai pas dit que nous n'étions pas responsables pour la couverture des médias — nous le sommes. C'est pour la télévision que nous n'avons pas de mandat. Nous ne pouvons pas intervenir, mais pour les autres médias, si.

Par exemple, chaque réunion du conseil, à Vancouver 2010, est suivie d'une conférence de presse complètement bilingue, avec un animateur bilingue. Nous avons des membres bilingues qui siègent au conseil, et des employés bilingues aussi. Nous communiquons tous les résultats de la rencontre aux médias, et après les réunions, les entrevues ont lieu en français et en anglais.

Nos communiqués de presse sont tous émis dans les deux langues officielles. Nous faisons tout le temps des entrevues à la radio et à la télévision en français et en anglais, et nous avons le personnel ainsi qu'une capacité croissante pour le faire. Nous sommes un organisme qui a commencé avec une ou deux personnes et, comme vous pouvez l'imaginer, nous avons dû bâtir cette capacité. Et comme je l'ai déjà dit, aujourd'hui...

[Français]

M. Raymond Gravel: Vous avez dit cela tout à l'heure, mais si ce n'est couvert par aucun média, même si tout se fait de façon bilingue sur le terrain, moi, au Québec, si j'écoute les Jeux olympiques, je n'ai pas accès à la diffusion en français. Il y a beaucoup de monde dans cette situation. Tout le monde ne peut pas être à Vancouver et se trouver sur les lieux-mêmes.

Alors, est-ce que ce sera très bien couvert par les médias, autant en français qu'en anglais?

[Traduction]

M. John Furlong: Je dirais qu'ils sont bilingues. L'exception que je peux citer... et je répondrai à la question.

Tout le monde, dans chaque service — sauf à la télévision — sera tout à fait bilingue. Pour ce qui est de la télévision, nous allons exercer toute notre influence, dans la mesure du possible, pour nous assurer que les signaux seront distribués à votre convenance. C'est bien sûr dans notre intérêt aussi. Je serais extrêmement déçu si les Canadiens ne pouvaient pas voir les Jeux olympiques à la télévision dans leur propre langue. J'aurais l'impression d'avoir échoué. Néanmoins, nous avons une certaine influence et des pouvoirs.

Tout ce que nous pouvons contrôler de façon directe sera bilingue à 100 p. 100. C'est acquis. C'est ainsi que nous procéderons et c'est d'ailleurs comme ça que les choses se font normalement pendant les Jeux olympiques.

[Français]

M. Raymond Gravel: Vous avez dit plus tôt que vous avez conclu des ententes avec le Québec parce que vous aviez besoin du Québec pour la formation des employés bilingues, bénévoles et autres.

Cela veut-il dire que dans le reste du Canada, les communautés francophones ne sont pas capables d'assumer cette tâche ou d'assurer un service en français? Faut-il absolument que le Québec participe pour étendre le français au reste du pays?

[Traduction]

M. John Furlong: Premièrement, les 7 000 demandes de bénévoles ne venaient pas toutes du Québec. Certaines venaient de l'Ontario, d'autres de la Colombie-Britannique et d'autres encore de l'étranger. Elles sont arrivées de partout. Il y aura sans doute des influences de toutes les régions du Canada, y compris du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve. Nous aurons la capacité suffisante.

Le Québec est un partenaire et un intervenant très important dans les Jeux olympiques. Il a une influence énorme, parce qu'il détient un potentiel énorme sur le plan culturel, sur le plan des athlètes, sur le plan des installations sportives, etc. De plus, beaucoup de nos partenaires sont au Québec. Nombre de nos commanditaires importants ont leur siège social au Québec. Ils sont donc très impliqués et ils s'efforcent de nous aider dans notre travail. Je dirais que notre capacité dans ces domaines vient d'un peu partout, et le Québec est très bien représenté.

[Français]

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Je suis désolé, mais c'est tout le temps dont vous disposez, monsieur Gravel.

On poursuit avec M. Godin.

M. Yvon Godin: Monsieur Furlong, à plusieurs reprises, vous avez dit que votre organisme n'est pas responsable de la télédiffusion. Vous pouvez avoir de l'influence, mais vous n'êtes pas responsable des contrats de télédiffusion. Cependant, en ce qui concerne les domaines qui relèvent de votre responsabilité, vous êtes persuadé que tout sera fait dans les deux langues officielles. Ce sont les commentaires que j'ai entendus.

[Traduction]

M. John Furlong: Oui.

[Français]

M. Yvon Godin: Le CIO en Suisse est l'organisme international, mais qui est responsable du contrat de télédiffusion au Canada? Est-ce Sport Canada, le Commissariat aux langues officielles, Patrimoine canadien?

• (1015)

[Traduction]

M. John Furlong: C'est compliqué. C'est une structure très inhabituelle...

M. Yvon Godin: Nous allons comprendre si vous nous l'expliquez. Nous voulons simplement savoir qui c'est.

M. John Furlong: Le Comité international olympique a une relation directe avec la chaîne de télévision. Il a négocié le contrat et a fait tous les arrangements. Il surveille ce que CTV peut faire ou ne pas faire aux Jeux olympiques.

M. Yvon Godin: La chaîne CTV ne peut rien faire en français. Les chaînes RDS, RIS et TQS ne sont pas relayées par Rogers dans les villes de Winnipeg, Cornwall, Toronto, Fredericton...

[Français]

et j'en passe.

[Traduction]

M. John Furlong: Oui, je comprends.

[Français]

M. Yvon Godin: Le CIO est en Suisse. Au Canada, qui est responsable de dire au CIO qu'on a deux langues officielles et que c'est un avantage? Ce n'est pas un avantage, c'est un *must*. Vous ne le savez peut-être pas. On gagnera du temps si vous me dites que vous ne le savez pas.

[Traduction]

M. John Furlong: J'ai une réponse à vous donner. Nous aurions la responsabilité de communiquer avec le Comité international olympique en cas de circonstances particulières, et le comité le savait.

[Français]

M. Yvon Godin: C'est seulement de l'influence. Vous n'avez pas le pouvoir de dire au CIO que le Canada est un pays complètement bilingue, ou supposément bilingue. On pourrait aussi dire que notre pays a une Loi sur les langues officielles, mais qu'on la viole tous les jours. Qui est responsable de dire au CIO: « *It's a must in Canada, that's what we need* »? Qui va dire au CIO qu'il viole les règles du Canada parce qu'il a choisi des chaînes de télévision qui ne sont pas diffusées partout au Canada et que ce n'est pas acceptable? Cela relève-t-il de vos responsabilités?

[Traduction]

M. John Furlong: Il y a des sources différentes qui étaient peut-être responsables. Je ne sais pas si le mot « responsables » est vraiment le bon. Je pense que nous avons tous la responsabilité d'essayer de trouver une solution.

M. Yvon Godin: Je ne cherche pas de solution. La solution, c'est autre chose. Qui a la responsabilité de dire au Comité international olympique qu'il doit s'assurer que la diffusion des Jeux se fera dans les deux langues officielles au Canada? S'il ne le fait pas, à qui doit-il rendre des comptes? Qui a la responsabilité de veiller à ce que les Jeux seront retransmis en français et en anglais? Qui, au sein du gouvernement? Quand je dis « qui », je veux dire quel ministère.

M. John Furlong: Cela ne relève pas d'une entité en particulier.

M. Yvon Godin: Bon. Personne n'est responsable.

M. John Furlong: Je ne dirais pas cela, ce serait incorrect. Il y en a beaucoup qui ont une certaine influence, ou qui auraient leur mot à dire. C'est une question compliquée qui est revenue sur le tapis maintes et maintes fois. Nous sommes très conscients des préoccupations de tout le monde. Nous avons essayé de travailler avec tous les intervenants pour trouver une solution et nous continuons de le faire.

La chaîne CTV est autant intéressée que nous à trouver une solution, comme beaucoup d'autres d'ailleurs. Mais d'après ce que nous voyons, aucune entité ne pourrait régler le problème toute seule.

M. Yvon Godin: Le gouvernement du Canada pourrait le faire. Il pourrait dire qu'il y a deux radiodiffuseurs publics au Canada, dont l'un s'appelle Radio-Canada. Nous donnerions le contrat à la chaîne qui est payée par le contribuable. Cela devrait être facile. Nous sommes allés aux Jeux d'hiver à Bathurst, et nous avons vu qu'ils étaient diffusés en français à 3 heures et à 2 heures du matin. J'ai soulevé la question à la Chambre des communes, et ils ont finalement trouvé une solution.

M. John Furlong: Si je comprends bien, une discussion a eu lieu entre CTV et la Société Radio-Canada au sujet d'une collaboration, pour s'assurer que les Jeux soient couverts. J'estime que ces échanges n'ont pas été aussi fructueux que souhaité. Nous pourrions revoir cela. Comme je l'ai déjà dit, tout le monde essaie de trouver une solution qui satisfera toutes les parties.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Merci beaucoup, monsieur Godin.

Nous allons commencer le troisième tour avec M. St. Denis.

[Français]

M. Brent St. Denis (Algoma—Manitoulin—Kapusking, Lib.): Merci, monsieur le président, madame Bolduc et monsieur Furlong.

Comme MM. Lemieux et Godin, je représente une grande région bilingue, un comté dans le nord de l'Ontario où sont situées les villes de Kapuskasing, Hearst, Smooth Rock Falls, etc. J'apprécie beaucoup qu'on ait conclu une entente afin de s'assurer que certains bénévoles et employés seront des francophones.

Fait-on des efforts pour inviter les francophones hors Québec et hors Colombie-Britannique à participer comme bénévoles, comme employés ou autrement?

• (1020)

[Traduction]

J'aimerais avoir l'assurance qu'avec tous vos efforts, la grande communauté francophone à l'extérieur du Québec — comme dans ma région du Nord de l'Ontario, dans celle de Pierre, dans l'Est de l'Ontario, et dans la région d'Yvon en Acadie, au Nouveau-Brunswick et aussi dans la région de Jean-Claude D'Amours — ne sera pas oubliée.

Quel est votre bilan de réussite? Quels efforts ont été déployés? Rien n'est parfait, je le comprends bien. Mais quel serait selon vous le taux d'inclusion des francophones de ces régions?

M. John Furlong: Quand nous avons annoncé notre programme de bénévolat, le 12 février, je pense, 1,3 million de personnes ont visité notre site Web la première journée. Il y en avait de partout.

Après la Colombie-Britannique, le plus grand nombre de demandes de travail bénévole est venu d'Ontario. Des milliers d'Ontariens ont déjà fait une demande. Cela pourrait être en grande partie parce que la province est un partenaire à part entière. Elle a investi dans les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques, et nous nous en réjouissons. Même si je n'ai pas les détails, je pense que des gens de votre région ont envoyé des demandes. Je serais très heureux d'aller le vérifier pour vous donner une réponse plus précise.

Au début du processus, nous avons lancé une campagne nationale, qui a été très réussie. En quelques semaines seulement, plus de 40 000 personnes avaient non seulement visité le site Web, mais aussi rempli un formulaire de demande très complexe. Ces gens sont prêts à changer leur routine pendant un mois et à aller en Colombie-Britannique, à leurs propres frais, à trouver un logement, à suivre la formation de bénévoles aux Jeux olympiques, puis à faire ce qu'il faut faire, avant de retourner chez eux — tout cela parce qu'ils veulent servir leur pays.

C'est donc un programme très positif. Comme j'ai déjà mentionné, l'Ontario est au deuxième rang pour ce qui est du nombre de personnes qui appuient le programme. Et nous parlons de milliers de personnes, non de dizaines ou de centaines.

[Français]

M. Brent St. Denis: J'aimerais simplement connaître le nombre approximatif de francophones qui ont répondu à l'appel pour agir comme bénévoles.

[Traduction]

Je ne demande pas que vous fassiez beaucoup de recherche — votre équipe est déjà assez occupée —, mais je sais que sur le formulaire, il faut marquer si on est bilingue ou anglophone. J'aimerais bien savoir le taux de réponses, parmi ces dizaines de milliers de demandeurs de l'extérieur du Québec, disons. Si c'est un pourcentage en rapport avec la population totale, je serai satisfait. Mais s'il est moindre, je proposerai que plus d'efforts soient faits pour promouvoir la capacité de certaines personnes à devenir bénévoles.

M. John Furlong: C'est un bon conseil. S'il y a moyen de mieux faire ou de trouver plus de gens, je serais très content de mettre en oeuvre votre recommandation.

Pour l'heure, environ 7 000 des 40 000 personnes dans le système déclarent qu'elles parlent la langue couramment et pourraient offrir des services au niveau que nous exigeons. Mais je dois dire que c'est maintenant que nous traitons les demandes. Nous nous attendons à voir ce chiffre passer de 40 000 à 60 000 avant de chercher les gens les plus talentueux.

Nous allons donc examiner la situation. Si nous pensons qu'il serait utile de viser des régions supplémentaires, nous verrons si c'est faisable. Il n'y a aucun mal à chercher un peu plus loin pour voir s'il y a moyen de pousser ces chiffres vers le haut.

Toujours est-il que nous avons été enthousiasmés par les chiffres, même si ce n'est jamais suffisant. Vous savez que le pourcentage de francophones dans notre province est assez bas comparé à celui des autres provinces. C'est un chiffre assez grand, mais un petit pourcentage. Donc nous étions très satisfaits des résultats de cette première tournée. Nous sommes déterminés parce que nous avons des obligations et que nous voulons faire du bon travail. Mais évidemment, ce serait mieux d'en avoir plus.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Merci, monsieur St. Denis.

Nous allons passer au Bloc, avec M. Nadeau.

[Français]

M. Richard Nadeau: Merci, monsieur le président.

Un peu plus tôt, lorsque je terminais, M. Gravel a repris le tout. Il ne faut pas oublier que le Comité international olympique a deux langues officielles, le français et l'anglais, tout comme le Canada. Il me semble que vous êtes donc doublement obligés de vous assurer que tout soit fait en anglais et en français. On sait que Vancouver était en compétition avec d'autres villes pour obtenir les Jeux olympiques, il y a de cela plusieurs années. Vous devenez donc un tiers, si on veut, du gouvernement fédéral pour mettre sur pied les Jeux olympiques chez vous, à Vancouver.

Est-il exact de dire que vous êtes un tiers du gouvernement fédéral pour mettre sur pied les Jeux olympiques?

• (1025)

[Traduction]

M. John Furlong: Je ne suis pas certain. Nous formions le comité de candidature, et le gouvernement fédéral et la province de Colombie-Britannique étaient nos partenaires assignés dans cette entreprise. Oui, je pense qu'il serait juste de dire cela.

[Français]

M. Richard Nadeau: C'est tout de même le Canada qui a obtenu la chance de présenter les Jeux olympiques. Ce n'était à l'échelle de la planète, n'est-ce pas?

[Traduction]

M. John Furlong: C'est exact.

[Français]

M. Richard Nadeau: C'est bien. Selon ce que j'en comprends, lorsqu'un tiers représente l'État fédéral canadien, il doit respecter l'ensemble des lois du gouvernement fédéral. Vous devez donc respecter, notamment, la Loi sur les langues officielles, comme tout ministère doit le faire. Vous faites vous-mêmes affaire avec des sous-traitants, que ce soit pour les commandites, la publicité ou autre chose, parce que la promotion fonctionne ainsi. C'est aussi afin de s'assurer de la plus grande efficacité possible.

Les sous-traitants ont-ils la même obligation que vous, en vertu de leurs contrats, c'est-à-dire de s'assurer que tout fonctionne dans les deux langues?

[Traduction]

M. John Furlong: Il me serait difficile de répondre oui à cette question. Je dirais que beaucoup fonctionnent de cette façon quotidiennement, surtout les grandes entreprises auxquelles nous sommes affiliés. Mais ce n'est pas le cas des plus petites. Nous essayons de les influencer dans la mesure du possible. Par exemple, lorsque nous signons une entente avec un petit partenaire dans un domaine, celui-ci est parfois le seul capable de fournir un service précis et nécessaire pour les Jeux. Nous l'annoncerions dans les deux langues, et nous ferions toutes ces choses correctement. Mais est-ce qu'il fonctionnerait d'une façon complètement bilingue? Probablement pas, et cela vaut pour la plupart. Quelques-un le font. Pour certains, c'est facile. En fait, il y en a qui préfèrent fonctionner en français seulement. Mais pour la grande majorité, je dirais que la réponse est non. Il serait faux de dire qu'ils en seraient capables.

[Français]

M. Richard Nadeau: Les athlètes québécois francophones ou canadiens francophones seront-ils servis dans leur langue lors des Jeux olympiques, lors de l'ensemble des activités, à l'accueil, à l'entraînement, à la compétition, après les compétitions, jusqu'au départ de Vancouver? Seront-ils capables de vivre comme s'ils étaient dans un milieu francophone?

[Traduction]

M. John Furlong: Oui, ils le pourront.

[Français]

M. Richard Nadeau: Je parle aussi des entraîneurs et de toute l'équipe.

[Traduction]

M. John Furlong: Oui, ils le pourront.

[Français]

M. Richard Nadeau: C'est déjà prévu.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Merci, monsieur Nadeau.

[Traduction]

Cet maintenant au tour de M. Richardson.

M. Lee Richardson: Merci, monsieur le président, et merci, monsieur Furlong et madame Bolduc, d'être venus aujourd'hui.

Cette discussion est très utile, et j'ai l'impression que vous contrôlez certaines choses et pas d'autres, surtout les contrats avec la télévision, et je comprends que les Jeux olympiques ne vous appartiennent pas. Ils relèvent d'une organisation internationale. Nous avons été chanceux car nous avons l'honneur d'être les hôtes des Jeux. C'est vous qui vous en occupez et vous faites un travail remarquable, je trouve. Mais c'est une chose que tous les pays, ou de nombreux pays, veulent faire, être les hôtes des Jeux olympiques. Mais on ne contrôle pas les Jeux. Bien que l'organisation soit basée en Suisse, elle n'a pas de nationalité. C'est une organisation internationale.

C'est devenu plus clair suite aux questions de MM. Godin et Nadeau. Il semble que vous fassiez de votre mieux pour avoir une influence à ce niveau. Les Jeux olympiques ont deux langues officielles, le français et l'anglais, ce qui est pratique pour nous. D'après ce que vous avez fait et dit ici aujourd'hui, je pense que nous avons réalisé beaucoup de progrès, surtout depuis les Jeux olympiques de Montréal. Je pense que nous aurons les Jeux les plus bilingues au Canada, même plus bilingues que ceux de Montréal, et certainement plus que ceux de Calgary, bien que les organisateurs aient fait des efforts considérables. Je pense que nous avons fait de grandes avancées, et je vous félicite pour vos efforts.

Il semble y avoir une différence au niveau de la distribution de la diffusion, mais pourriez-vous confirmer que tous les événements, toute l'organisation, absolument tout, la production qui a lieu, se passe essentiellement dans les deux langues?

• (1030)

M. John Furlong: Je le confirme.

M. Lee Richardson: Donc tout ce que vous faites en tant que comité organisateur se passe dans les deux langues.

M. John Furlong: Oui, et il est intéressant de constater, bien que je ne sois pas un expert en la matière, que la ville de Vancouver en général a adopté cette approche. Il y a eu de grandes améliorations

depuis quelque temps puisque maintenant, nous avons la capacité et la compétence d'organiser des événements bilingues, alors qu'avant, ils ne se tenaient que dans une langue. C'est d'ailleurs ce à quoi on s'attend et nous nous en félicitons. C'est un pas de géant comparativement à la situation de 1996, mais quand même, on peut toujours faire mieux. Il ne faut pas ménager nos efforts, il faut toujours en faire le plus possible.

Je dois dire que je suis un peu peiné que ces messieurs soient troublés. Nous le sommes aussi, et sachez que nous sommes sensibles à la situation. Nous parlons à toutes les personnes possibles, parce que nous ne voulons pas qu'après les Jeux, quelqu'un dise: « Eh bien, vous savez, ce fut une excellente performance, sauf que vous nous avez laissé tomber dans ce domaine ». On parle ici d'influence, et les gens nous écoutent, mais est-ce qu'ils y arriveront? Si tout le monde collabore, je pense qu'il est possible qu'atteindre les résultats dont vous parlez, mais dans tous les autres domaines, je dirais que les choses vont assez bien.

M. Lee Richardson: Merci beaucoup.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): C'est tout? Merci, monsieur Richardson.

Bien, nous allons passer à M. Godin.

[Français]

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

Je sais que je persiste à parler du volet télévision. M. Richardson a demandé, tout comme d'autres, ce qui se passera aux Jeux olympiques. Je dois vous dire que je suis impressionné. Je ne veux pas qu'on me remercie, mais l'histoire de l'aéroport, les gens qui arriveront, le bilinguisme... On ne pourra juger des résultats que lorsque ce sera fait.

Je reviens encore sur le fait que les Canadiennes et les Canadiens ont le droit de sentir que c'est le Canada, et pas uniquement Vancouver, qui est l'hôte des Jeux olympiques. Par conséquent, ils doivent pouvoir écouter les jeux dans la langue de leur choix. Vous avez dit avoir de l'influence, mais cela ne me satisfait pas. Vous êtes l'organisme qui a discuté avec le CIO. On ne m'a pas encore dit qui est responsable de dire qu'au Canada, les Jeux olympiques doivent être télédiffusés dans les deux langues officielles. Ce n'est pas compliqué de dire que vous ne pouvez pas répondre à cela.

[Traduction]

M. John Furlong: Monsieur Godin, à moins que je puisse lire ce qu'il y avait dans le contrat entre CTV et le CIO, il m'est impossible de répondre clairement à cette question. Mais s'il y a...

M. Yvon Godin: Mais CTV, ce n'est pas le gouvernement du Canada; c'est un diffuseur privé. CTV n'a pas de responsabilité à ce niveau. Lorsque quelqu'un dit au CIO qu'à la télévision, il faut qu'il y ait les deux langues, je ne peux blâmer CTV. D'après moi, CTV n'a pas cette responsabilité. Quelqu'un a la responsabilité de dire au CIO que lorsqu'il négocie avec un diffuseur canadien, il doit considérer cet aspect; il faut le faire, c'est essentiel. Nous sommes officiellement bilingues. Nous voulons que les Canadiens partout au pays reçoivent les émissions dans les deux langues, ce qui ne sera pas le cas.

M. John Furlong: Je pense qu'il est trop tôt pour le dire, parce qu'il aurait fallu être présents lors de certaines discussions. On veut trouver une solution. Personne ne dit que ce n'est pas leur problème. Personne ne dit que c'est une mauvaise idée. J'essaie de rassembler tous ceux qui pourraient contribuer à...

•(1035)

M. Yvon Godin: Je dis cela, monsieur Furlong, parce que j'ai vécu les Jeux du Canada à Bathurst, et ils ne l'avaient pas fait.

M. John Furlong: Oui.

M. Yvon Godin: Et je pense que l'on verra la même situation se reproduire à cause de la formule. CTV n'a pas cette responsabilité.

M. John Furlong: Non, mais CTV est intéressée à résoudre le problème. J'ai parlé directement à ses représentants. Tout le monde veut trouver une solution. Je pense...

M. Yvon Godin: Je vais changer de sujet, et je pense que vous en serez probablement ravi.

M. John Furlong: Ça va.

M. Yvon Godin: L'autre chose, c'est que lorsque vous avez comparu au Sénat, ils parlaient de l'argent ou des ressources provenant du bureau des langues officielles. Et vous avez dit être préoccupé par le niveau de ressources disponibles au bureau des langues officielles. Avez-vous la même impression aujourd'hui, ou qu'est-ce que vous vouliez dire à ce moment-là?

M. John Furlong: Je ne crois pas que ce soit une citation.

M. Yvon Godin: « Je suis préoccupé par le niveau de ressources disponibles... »

M. John Furlong: Je n'ai pas fait de commentaires à propos des ressources disponibles.

M. Yvon Godin: Bien. Je vais révérifier mes notes.

M. John Furlong: D'accord.

M. Yvon Godin: Voici mon prochain point.

[Français]

Il est prévu que la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique reçoive 160 000 \$ du gouvernement fédéral. D'après ses représentants, environ la moitié de ce montant va être utilisé pour les Jeux olympiques, afin de permettre la coordination à l'échelle nationale. À leur avis, ça va toutefois les pénaliser pour ce qui est de leurs projets futurs dans leur communauté. L'impact va être dramatique.

La communauté est-elle obligée de mettre à contribution pour les Jeux Olympiques l'argent qu'elle a reçu du gouvernement?

Je crois que Mme Bolduc aimerait répondre.

Mme Francine Bolduc: Oui. La fédération reçoit de l'argent de Patrimoine canadien pour ses projets annuels. Elle a fait une demande spécifiquement pour engager et rémunérer une personne dont le rôle serait de travailler pour elle sur place et d'assumer la liaison avec le COVAN dans le cadre du dossier olympique. Cette demande a été acceptée. Il s'agit des 160 000 \$ auxquels vous avez fait allusion. Or, ces gens ont compris que cette somme provenait...

M. Yvon Godin: De l'enveloppe.

Mme Francine Bolduc: Oui, qu'elle provenait de l'enveloppe budgétaire déjà attribuée pour leurs projets en général. C'est à cela qu'ils font allusion. Ils doivent en discuter avec les gens de Patrimoine canadien. Ce n'est pas une situation où nous pouvons exercer de l'influence.

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Merci beaucoup. Nous en sommes à notre quatrième et dernier tour. Vous pouvez encore une fois disposer de cinq minutes si vous le souhaitez.

Madame Fry.

[Traduction]

L'hon. Hedy Fry: Je voudrais poursuivre. Vous avez beaucoup évoqué le bilinguisme, les langues elles-mêmes. Je parle de la composante culturelle et je n'ai pas vraiment reçu de réponse. Vous m'avez parlé de Granville Island, mais je veux savoir si vous avez alloué un pourcentage de l'argent des commandites que le COVAN a reçu, pas l'argent du gouvernement, l'argent des commanditaires, pour un volet culturel francophone. Et si ce n'est pas le cas, pourquoi? Et deuxièmement, est-ce un pourcentage plus important que les autres? Parce qu'encre une fois, on en revient à la culture francophone et à la langue. Et je ne sais pas si vous y avez beaucoup réfléchi et si vous avez prévu des fonds substantiels à cette fin.

M. John Furlong: La réponse est non. Vu notre structure, je ne suis pas convaincu qu'il soit pratique d'allouer tellement de temps à une telle question, mais je vous dirais que le programme sera organisé de manière à respecter le fait qu'il s'agit d'une des cultures dominantes de notre pays. Les gens le verront bien, et les fonds seront dépensés en conséquence, comme c'est le cas maintenant. Si vous aviez vu la dernière édition de l'Olympiade culturelle en février dernier, qui a présenté 300 spectacles, vous auriez dit, je pense, que c'était tout ce que vous pouviez espérer.

L'hon. Hedy Fry: Le pourcentage de votre financement...

M. John Furlong: Oui, mais on consacre un pourcentage important du financement aux activités qui feront rayonner la culture francophone dans une mesure appropriée à l'Olympiade culturelle. Si vous les suivez, vous en aurez une bonne idée. La ventilation des coûts n'est pas...

L'hon. Hedy Fry: Combien? Ne pourriez-vous pas nous donner une ventilation des coûts?

M. John Furlong: En fait, les chiffres seront différents chaque année, parce que cela dépend de...

Notre approche actuelle et notre engagement visent à produire la meilleure programmation possible. Nous voulons bien représenter le pays, et je dirais donc que nous avons un engagement ferme dans ce sens; quand je dis que nous n'avons pas prévu un montant précis, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas beaucoup d'argent pour cela. C'est une initiative très importante du comité organisateur, et on veut le faire bien. Étant donné la réaction que nous avons eue jusqu'ici...

Nous venons de commencer. La plupart de ces Olympiades culturelles se tiendront seulement en 2010; les activités iront crescendo sur une période de trois ans. Elles sont déjà assez représentatives, et cela va s'améliorer.

•(1040)

L'hon. Hedy Fry: Pourriez-vous m'envoyer cela par écrit?

M. John Furlong: Bien sûr.

L'hon. Hedy Fry: Pourriez-vous nous indiquer le pourcentage des fonds déjà dépensés?

M. John Furlong: Certainement. Je tâcherai de vous faire une ventilation des dépenses qui vous sera utile.

L'hon. Hedy Fry: Très bien. Merci.

[Français]

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Merci.

Monsieur Lebel.

M. Denis Lebel: Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup pour votre présentation, monsieur Furlong et madame Bolduc.

Je vais essayer de décrire un processus et j'aimerais que vous me disiez si j'ai tort ou raison.

Le Comité international olympique fait un appel d'offres pour que des villes ou des pays déposent leur candidature. Il précise à ce moment-là dans quel contexte ces villes ou ces pays vont devoir le faire. La Ville de Vancouver soumet la sienne, avec le Canada, tout en étant bien consciente, concernant les droits de télédiffusion, que le CIO va lui-même faire un appel d'offres et gérer ce processus.

Dans le cadre de la candidature déposée par le pays par l'entremise de la Ville de Vancouver, nous précisons, pour être choisis, que le Canada est le plus beau pays du monde, que c'est un pays bilingue où les deux langues officielles sont le français et l'anglais, comme

c'est le cas pour le Comité international olympique. Le CIO n'est pas un organisme suisse: c'est un organisme international qui fait affaire avec tous les pays. Même les États-Unis n'ont pas réussi à s'ingérer dans le processus d'appel d'offres.

Ma description du processus est-elle exacte?

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): Vous êtes en feu, monsieur Lebel.

Des voix: Ah, ah!

Le vice-président (M. Pablo Rodriguez): L'alarme se fait entendre.

[Traduction]

Cela veut-il dire qu'il faut sortir? Sommes-nous d'accord? Nous allons lever la séance?

Merci beaucoup, monsieur Furlong. Merci, madame Bolduc. Merci d'avoir été ici avec nous.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.